

DÉVELOPPEMENTS DE MARCHÉ CLÉS

La Cour suprême des États-Unis invalide les tarifs de l'IEEPA

20 FÉVRIER 2026 | ÉQUIPE MFS APERÇUS DU MARCHÉ

Renseignements clés**01**

Par 6 voix contre 3, la Cour suprême a renversé les tarifs de l'IEEPA de Trump.

02

La question de savoir si des remboursements seront requis n'a pas été abordée.

03

L'affaire est maintenant renvoyée au tribunal inférieur, qui pourrait exiger des remboursements.

04

Si des remboursements doivent être versés, cela équivaldrait à environ 150 milliards de dollars de stimulus économique.

La Cour suprême des États-Unis a statué que la Loi internationale sur les pouvoirs économiques d'urgence (International Emergency Economic Powers Act, IEEPA) n'autorise pas le président américain Donald Trump à imposer des tarifs. La décision par 6 voix contre 3 invalide les droits tarifaires que le président a imposés aux pays par le biais de l'IEEPA et confirme les jugements des tribunaux inférieurs qui ont déterminé que ses actions étaient illégales.

La décision de la Cour ne restreint cependant pas l'autorité tarifaire du président en vertu d'autres lois, comme la Loi tarifaire (Tariff Act) de 1930 et la Loi sur l'expansion du commerce (Trade Expansion Act) de 1962. L'administration agit donc rapidement pour mettre en place de nouveaux tarifs en vertu des lois existantes qui devraient correspondre approximativement à ceux imposés en vertu de l'IEEPA, du moins temporairement.

La décision bouleverse le statu quo et pourrait stimuler la volatilité

La décision pourrait créer de l'incertitude concernant les accords commerciaux récemment convenus avec des pays comme la Chine, le Japon, l'Inde et la Corée du Sud, ainsi qu'avec l'Union européenne. Les importateurs américains bénéficieront si la Cour américaine du commerce international (US Court for International Trade) ordonne le versement de remboursements, ce qui semble probable, bien que des défis logistiques soient à prévoir et que le gouvernement puisse traiter les réclamations lentement.

Vendredi après-midi, le président Trump a annoncé qu'il signerait un décret établissant un tarif mondial de 10 % en vertu de l'article 122 de la Loi sur le commerce (Trade Act) de 1974, tout en maintenant tous les tarifs déjà imposés en vertu des articles 232 et 301. Cette décision pourrait temporairement profiter à des pays comme la Chine et le Brésil, qui sont actuellement soumis à des taux tarifaires plus élevés.

À court terme, les grands importateurs, tels que les détaillants, les entreprises industrielles, les fabricants de vêtements et les fournisseurs de produits de luxe, devraient bénéficier de la décision du tribunal, car ils pourraient recevoir des remboursements importants pour les tarifs déjà payés. Cependant, à moyen et long terme, les tarifs seront probablement rétablis en vertu d'autres pouvoirs, ce qui aura pour effet d'atténuer les avantages du jugement.

Les marchés émergents pourraient également connaître un regain grâce à la décision du tribunal, en particulier des pays comme la Chine et le Brésil, qui ont fait face à des tarifs élevés dans le cadre de l'IEEPA.

Les rendements des bons du Trésor américain pourraient être poussés à la hausse si les centaines de milliards de dollars de droits tarifaires perçus en vertu de l'IEEPA sont remboursés, ce qui empirerait, du moins temporairement, la légère amélioration des perspectives budgétaires américaines au cours des derniers mois. Selon les analystes de Piper Sandler, le taux tarifaire effectif en vertu de l'article 122 passera à environ 10 % par rapport au niveau de 11,5 % avant la décision du tribunal. ▲

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LES MARCHÉS, VISITEZ [MFS.COM/INSIGHTS](https://mfs.com/insights) OU APPELEZ-NOUS AU 800 343-2829.

Les points de vue exprimés ici sont ceux du groupe Stratégie et perspectives de MFS au sein de l'unité de distribution de MFS et peuvent différer de ceux des gestionnaires de portefeuille et des analystes de recherche de MFS. Ces opinions peuvent être modifiées à tout moment et ne doivent pas être interprétées comme des conseils de placement du conseiller, comme des recommandations de titres ou comme une indication de l'intention de négociation au nom de MFS. Les prévisions ne sont pas garanties.

La diversification ne garantit pas un gain ni ne protège contre une perte. Le rendement passé n'est pas garant des résultats futurs.

DIVULGATION MONDIALE

Sauf indication contraire, les logos et les noms de produits et de services sont des marques de commerce de MFS^{MD} et de ses sociétés affiliées et peuvent être enregistrés dans certains pays.

Distribué par :

É.-U. – MFS Institutional Advisors, Inc. (« MFSI »), MFS Investment Management et MFS Fund Distributors, Inc., membre de la SIPC; **Amérique latine** – MFS International Ltd.; **Canada** – MFS Gestion de Placements Canada Limitée; **Note aux lecteurs du R.-U. et de Suisse** : Émis au Royaume-Uni et en Suisse par MFS International (U.K.) Limited (« MIL UK »), une société privée à responsabilité limitée enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro d'entreprise 03062718, et autorisée et réglementée dans la conduite des activités d'investissement par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. MIL UK, filiale indirecte de MFS®, a son siège social à One Carter Lane, Londres, EC4V 5ER; **Note aux lecteurs européens (excluant ceux du Royaume-Uni et de la Suisse)** : Émis en Europe par MFS Investment Management (Lux) S.à r.l. (MFS Lux) – autorisé en vertu de la loi du Luxembourg en tant que société de gestion des Fonds domiciliés au Luxembourg qui fournissent des produits et des services d'investissement aux investisseurs institutionnels et dont le siège social est établi à S.à r.l. 4 Rue Albert Borschette, Luxembourg L-1246. Tél. : 352 2826 12800. Le présent document ne doit être diffusé ou distribué à aucune personne autre que des investisseurs professionnels (conformément à la réglementation locale) et ne doit pas être utilisé ou distribué à des personnes lorsque cela est contraire à la réglementation locale. **Singapour** – MFS International Singapore Pte. Ltd. (CRN 201228809M); **Australie/Nouvelle-Zélande** – MFS International Australia Pty Ltd (« MFS Australia ») (ABN 68 607 579 537) détient un numéro de licence australienne de services financiers 485343. MFS Australia est réglementée par l'Australian Securities and Investments Commission; **Hong Kong** – MFS International (Hong Kong) Limited (« MIL HK »), une société privée limitée autorisée et réglementée par la Hong Kong Securities and Futures Commission (la « SFC »).

MIL HK est autorisée à exercer des activités réglementées de courtage en valeurs mobilières et de gestion d'actifs et peut offrir certains services de placement à des « investisseurs professionnels », comme définis dans la Securities and Futures Ordinance (« SFO »); **Pour les investisseurs professionnels en Chine** – MFS Financial Management Consulting (Shanghai) Co., Ltd., 2801-12, 28e étage, 100 Century Avenue, Shanghai World Financial Center, Shanghai Pilot Free Trade Zone, 200120, Chine, une société à responsabilité limitée chinoise enregistrée pour offrir des services de consultation en gestion financière; **Japon** – MFS Investment Management K.K. est enregistrée en tant qu'exploitant d'instruments financiers auprès du Kanto Local Finance Bureau (FIBO) n° 312, et est membre de la Investment Trust Association, Japan ainsi que de la Japan Investment Advisers Association. Étant donné que les frais de gestion à la charge des investisseurs varient en fonction de circonstances comme les produits, les services, la période de placement et les conditions du marché, le montant total et les méthodes de calcul ne peuvent être divulgués à l'avance. Tous les placements comportent des risques, y compris les fluctuations du marché, et les investisseurs peuvent perdre le capital investi. Les investisseurs doivent obtenir et lire attentivement le prospectus et/ou le document énoncé à l'article 37-3 de la Loi sur les instruments financiers et les opérations de bourse avant d'effectuer tout placement. **Pour les lecteurs en Arabie saoudite, au Koweït, à Oman et aux ÉAU (à l'exception des lecteurs des zones DIFC et ADGM). Au Qatar, uniquement pour les investisseurs avertis et les personnes très fortunées. À Bahreïn, pour les institutions de haut niveau uniquement** : Les informations contenues dans le présent document sont destinées strictement aux investisseurs professionnels. Les informations contenues dans ce document ne constituent pas et ne doivent pas être interprétées comme une offre, une invitation ou une proposition d'offre, une recommandation de souscription ou un avis ou une recommandation concernant un produit, un service et/ou une stratégie financiers. Bien que tout ait été mis en œuvre pour garantir l'exactitude des informations contenues dans ce document, nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs, d'omissions ou d'inexactitudes, ou pour toute action entreprise sur la base de ces informations. La reproduction, la diffusion et l'utilisation de ce document (ou d'une partie de celui-ci) ne sont autorisées qu'avec le consentement de la MFS international U.K. Ltd (« MIL UK »). Les renseignements contenus dans le présent document sont fournis à titre informatif seulement. Il n'est pas destiné au grand public et ne doit pas lui être distribué ni être utilisé par celui-ci. Les informations contenues dans ce document peuvent contenir des déclarations qui ne sont pas purement historiques, mais qui constituent des « déclarations prospectives ». Il s'agit notamment de projections, de prévisions ou d'estimations de revenus. Ces déclarations prospectives reposent sur certaines hypothèses, dont certaines sont décrites dans d'autres documents ou supports pertinents. Si vous ne comprenez pas le contenu de ce document, nous recommandons de consulter un conseiller financier agréé. Veuillez noter que tous les documents envoyés par l'émetteur (MIL UK) ont été envoyés par voie électronique depuis l'étranger. **Afrique du Sud** – Le présent document, ainsi que les renseignements qu'il contient, n'a pas pour objet et ne constitue pas une offre publique de valeurs mobilières en Afrique du Sud et ne doit donc pas être interprété comme tel. Le présent document n'est pas destiné à être distribué au public en Afrique du Sud. Le présent document n'a pas été approuvé par la Financial Sector Conduct Authority et ni MFS International (U.K.) Limited ni ses fonds ne sont enregistrés pour la vente publique en Afrique du Sud. Massachusetts Financial Services, Inc.®